

Paris, le **30 MARS 2018**



Secrétariat général

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique d'administration centrale (CT AC),

Le prochain comité technique d'administration centrale se tiendra le :

Mardi 10 avril 2018
à partir de 9h30, salle CGF (6^e étage)
182 rue Saint honoré – 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à : dialogue.social@culture.gouv.fr

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation des procès verbaux des séances du 13 juillet 2016, 28 février 2017 et 21 avril 2017 (pour avis) ;
- 2) Présentation des bilans sociaux 2015 et 2016 (pour information) ;
- 3) Projet de réorganisation de la sous-direction des affaires financières (SDAF) – création d'une mission de la modernisation de l'information financière (pour avis) ;
- 4) Projet d'arrêté ouvrant droit au bénéfice de la prime de restructuration de service à certains agents de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI) dans le cadre du projet CAMUS (pour avis) ;
- 5) « Action publique 2022 » et ses conséquences sur l'organisation et le fonctionnement de l'administration centrale pour les politiques publiques culturelles et les missions du secrétariat général, des directions générales et de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (pour information) ;
- 6) « Action publique 2022 » et les incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire (pour information) ;
- 7) Les politiques de démocratisation culturelle en administration centrale ;
- 8) Tableau de suivi des précédents CT AC (pour information) ;
- 9) Questions diverses.

Le Secrétaire général adjoint



Arnaud ROFFIGNON

Affaire suivie par :
Stéphane MORTIER
stephane.mortier@culture.gouv.fr

Service des
ressources humaines

Sous-direction des politiques de
ressources humaines et des
relations sociales

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01